

Appel des PROFESSIONNELS DE SANTE et des ETABLISSEMENTS DE SOINS

NE CHANGEZ PAS VOS HABITUDES : CONTINUEZ A CONSULTER

Le confinement, la crainte d'être contaminé par le COVID-19 ou encore les premiers conseils donnés de ne pas venir au cabinet médical, pour tout ce qui-pouvait être différé, ont conduit nombre d'entre vous à ne pas consulter ou à remettre à plus tard vos rendez-vous.

Or un retard dans le suivi de votre santé peut entraîner des complications graves.

Il est important de continuer à consulter votre médecin **notamment si vous avez une pathologie chronique nécessitant un suivi régulier, pour vos enfants** (vaccinations, ...), **ou encore si vous êtes enceinte** (suivis de grossesse maintenus auprès de votre sage-femme).

D'une part les recommandations ont évolué au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances sur cette épidémie.

D'autre part nous avons mis en place au sein des cabinets médicaux et des établissements de santé toutes les mesures de protection afin de vous garantir des **conditions d'accueil sécurisées.**

Nous restons donc à votre disposition malgré la crise sanitaire.

**La crainte de la contamination par le COVID-19 ne doit plus vous empêcher de
recourir aux soins de suivi ou urgents !**

**Vous pouvez donc continuer à faire appel à votre médecin pour le suivi de vos
pathologies ou si vous avez besoin d'un avis médical.**

Votre médecin est disponible selon les modalités habituelles de consultation et en téléconsultation.

Bien sûr si votre état de santé le nécessite (douleur thoracique, paralysie...) n'hésitez à composer le **15** ou à vous rendre au service des urgences !

Les instances ordinaires des professionnels de santé : médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes

L'Association des Equipes de Soins Primaires en Aveyron

Les praticiens du Centre Hospitalier de Rodez

Le Groupement Hospitalier de Territoire du Rouergue

Les hôpitaux de Millau et Saint-Affrique